

LES JOURS FÉRIÉS 2024

Comment optimiser les jours fériés et les ponts en 2024 ?

Regardons comment tombent les jours fériés et les ponts en 2024 et surtout comment les optimiser. C'est l'article L 3133-1 du code du travail qui fixe la liste des fêtes légales considérées comme des jours fériés.

Au **minimum sept, au maximum 10** : c'est le nombre de jours fériés qui tombent hors week-end chaque année. En mai 2018, la séquence de deux jours fériés tombant un mardi et un jeudi de la même semaine (un mardi 8 mai et un jeudi de l'Ascension) était une rareté : elle ne se présente que quatre fois par siècle. La prochaine occurrence de ce hasard calendaire ne se produira qu'en... 2029, puis en 2035, 2040, 2046, et ne réapparaîtra plus jusqu'à la fin du XXIe siècle. Cependant en 2024 le mercredi 8 mai et le jeudi de l'ascension (9 mai) permettent une optimisation avec le dépôt d'un seul jour de congé (vendredi 10 mai) pour profiter de 5 jours de vacances (voir en fin d'article).

Avec **10 jours fériés qui tombent en semaine, l'année 2024** est dans la fourchette haute **favorable aux agents**.

Pour l'**année 2024**, voici ce que nous réservent les jours fériés :

- 10 des onze jours fériés tombent en semaine ;
- il y a un super grand pont (8 mai/jeudi de l'Ascension) ;
- il y a un grand pont (jeudi de l'Assomption)
- il y a 5 petits ponts (1er janvier, lundi de Pâques, lundi de Pentecôte, Toussaint et Armistice) ;
- le 1^{er} mai et Noël tombent un mercredi.

Rappel des jours fériés prévus en 2024 et des **principales règles** qui s'appliquent pour les salariés.

Jour de l'an	Lundi 1^{er} janvier
Lundi de Pâques	Lundi 1^{er} avril
Fête du travail	Mercredi 1^{er} mai
8 mai 1945	Mercredi 8 mai
Jeudi de l'Ascension	Jeudi 9 mai
Lundi de Pentecôte	Lundi 20 mai
Fête nationale	Dimanche 14 juillet
Assomption	Jeudi 15 août
La Toussaint	Vendredi 1^{er} novembre
Armistice	Lundi 11 novembre
Noël	Mercredi 25 décembre

ou sous forme synthétique :



Rappel : Les jours fériés peuvent être chômés ou travaillés et rémunérés à des conditions qui varient selon les jours concernés (1er mai ou autre). Dans certains cas, les jours fériés permettent également de bénéficier d'un pont.

1er mai

Le 1er mai est le seul jour obligatoirement chômé pour tous les salariés, le travail n'étant prévu ce jour-là que dans certains établissements et services (hôpitaux, transports publics...) où le travail ne peut pas être interrompu en raison de la nature de leur activité.

Autres jours fériés

D'autres jours fériés peuvent exister dans une région, une localité ou dans certains secteurs d'activité. C'est le cas, par exemple, de l'**Alsace et de la Moselle** qui bénéficient également du **Vendredi Saint : vendredi 29 mars 2024** et de la **Saint-Etienne : jeudi 26 décembre 2023**.

Ponts

L'employeur peut également accorder un pont aux salariés en particulier entre un ou deux jours de repos hebdomadaire et un jour férié. Les heures perdues du fait du pont peuvent être récupérées, les salariés étant amenés à effectuer un autre jour les heures de travail perdues.

Textes de référence :

Code du travail - Article L 3133-1

Comment optimiser ses congés en 2024 :

En dehors des ponts naturels dans certaines directions et des jours fériés supplémentaires dans certains départements, il est toujours intéressant de bien poser ses congés.

Au plus simple ...

Jours férié	Jours à poser
Mercredi 1 mai 2024	Poser 2 jours (29-30 avril ou 2-3 mai) pour avoir 5 jours de congés.
Mercredi 8 mai et Jeudi 9 mai 2024	1 jour posé (vendredi 10 mai) pour avoir 5 jours de congés. 3 jours posé (lundi 6, mardi 7 et vendredi 10 mai) il est possible d'avoir 9 jours de congés.
Jeudi 15 août 2024	1 jour posé (vendredi 16 août) pour un long week-end de 4 jours

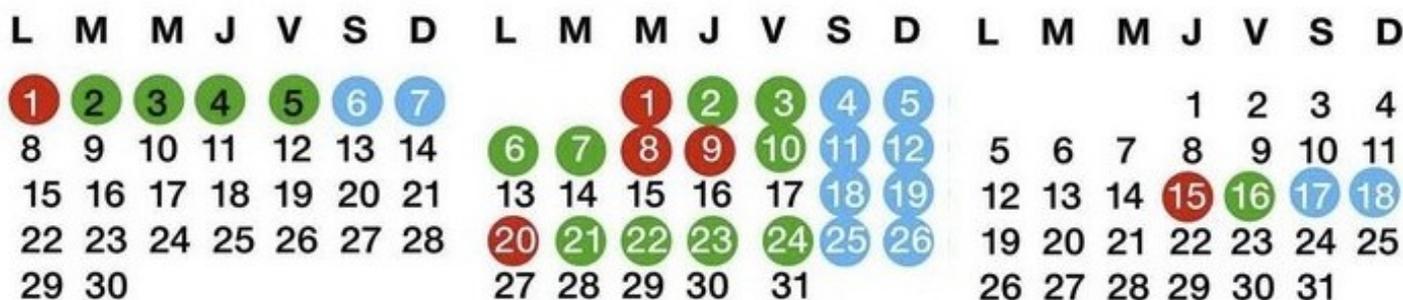
Plus élaboré ...

2024

Avril : 7 jours sans travail

Mai : 21 jours sans travail

Août : 4 jours sans travail



● Jours fériés ● Week-ends ● Jours de congés à prendre

Infographie : Ouest-France.

Le lundi de Pâques

Après le 1er janvier, le calendrier 2024 impose une longue période sans jours fériés. Jusqu'au lundi de Pâques, le 1er avril. Là encore, il s'agit déjà d'un long week-end, une perspective toujours réjouissante qu'il est encore possible d'optimiser : **poser quatre jours de repos**, le mardi 2, le mercredi 3, le jeudi 4 et le vendredi 5 **permet d'en obtenir neuf d'affilée**, du samedi 30 mars au dimanche 7 avril.

La fête du Travail, la victoire de 1945 et l'Ascension

En 2024, le 1er et le 8 mai, jours fériés pour la fête du Travail et la Victoire de 1945, auront tous deux lieu un mercredi. Le jeudi de l'Ascension tombe le lendemain de ce dernier jour, le 9 mai. Il est donc possible d'ajuster ses congés de multiples manières autour de ces jours. Pour le 1er mai, **poser deux jours**, le lundi 29 et le mardi 30 avril, **vous en fait gagner cinq**, du samedi 27 avril au mercredi 1er mai.

En posant le lundi 6 et le mardi 7 mai, puis le vendredi 10, **vous gagnez neuf jours** : du samedi 4 au dimanche 12.

Et rien qu'en posant ce vendredi 10 mai, **vous avez cinq jours** : du mardi 8 au dimanche 12 mai.

Il est aussi possible de poser des jours du 1er mai au 8 mai, de mercredi à mercredi : **en posant cinq jours** (jeudi 2, vendredi 3, lundi 6, mardi 7 et le vendredi 10), **vous en gagnez douze**, du mercredi 1er mai au dimanche 12 mai.

Le lundi de Pentecôte

Le lundi de Pentecôte tombe le 20 mai, et là aussi, il est possible de poser des jours de la même manière que pour le lundi de Pâques : **quatre jours** judicieusement positionnés (le mardi, le mercredi, le jeudi et le vendredi qui suivent) **permettent d'en avoir neuf au total**, du samedi 18 au dimanche 26.

Le 15 août

Nouvelle longue période sans jours fériés entre le printemps et l'été car en 2024, le 14 juillet, jour de la Fête nationale, tombe un dimanche. Après le lundi de Pentecôte, il faudra donc patienter jusqu'au 15 août, qui sera un jeudi. Ce qui est avantageux : **poser un jour**, le vendredi 16, vous permet d'en **avoir quatre d'affilée**, du jeudi 15 donc au dimanche 18 août. Et là aussi, **poser cinq jours** (lundi 12, mardi 13, mercredi 14 et vendredi 16) vous **permet d'en gagner neuf**, du samedi 10 au dimanche 18.
